



AMBASSADE DE SUISSE
EN ESPAGNE

381.0.- RM/pw

RAPPORT POLITIQUE N° 8

La restauration de la
monarchie en Espagne.

MADRID, le 23 juillet 1969

Núñez de Balboa, 35, 7°

Tels. 225 44 61/62

Direction postale: Apartado 1317.

cn						ala
Datum						25.7
Vica						67
EPD 25. JULI 1969						
Ref. p. A. 21.31. Madrid						

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Les déclarations du Prince Don Juan Carlos de Bourbon qui avaient fait l'objet de mon rapport du 14 janvier dernier, permettaient d'entrevoir que dans un avenir assez proche le Caudillo franchirait une nouvelle étape en désignant officiellement son successeur en la personne du fils du prétendant légitime au trône d'Espagne, le Comte de Barcelone.

Ce pas vient d'être accompli hier, à la suite de la décision du Général Franco entérinée à la presque unanimité par les députés aux Cortes (491 oui contre 19 non et 9 abstentions) de nommer le Prince Juan Carlos en qualité de futur roi d'Espagne.

Ainsi se trouve réglé, conformément à l'article 6 de la loi organique, la succession du Caudillo en même temps que la restauration de la monarchie. Cet événement qualifié d'historique par les principaux journaux de Madrid, appelle les quelques commentaires suivants:

Monsieur Willy S p ü h l e r ,
Conseiller Fédéral,
Chef du Département Politique Fédéral,
B e r n e

1.- Les quelques députés (procuradores) qui se sont abstenus ou ont fait opposition lors du scrutin du 22 juillet aux Cortes, se sont montrés courageux étant donné que le vote était nominal.

2.- Il n'est pas possible de tirer de cette ratification un enseignement valable quant au degré de popularité dont jouit le prince dans son propre pays.

3.- Il est prévu que ce dernier prêtera aujourd'hui-même, 23 juillet, serment de fidélité au Chef de l'Etat ainsi qu'aux principes du "Movimiento Nacional" et des lois fondamentales. Cette cérémonie signifiera que le futur souverain accepte les structures actuelles de l'Espagne et s'engage à les maintenir.

4.- Rien ne permet de prévoir à quel moment le Caudillo se retirera pour laisser la place à son successeur. A ce sujet on entend exprimer les avis les plus contradictoires. Certaines personnes qui passent pour bien informées parlent du 1^{er} janvier 1970 mais d'autres qui sont également proches des milieux dirigeants déclarent que le Général Franco gardera le pouvoir en main jusqu'à son dernier jour.

5.- Tout aussi imprévisibles sont les réactions du peuple espagnol devant cette perspective de restauration. A priori il n'y a pas de raison, vu la sympathie qu'inspire la personne du jeune prince, homme essentiellement simple et bienveillant, pour qu'il n'obtienne pas la ferveur des masses. Il faut toutefois s'attendre à ce que dans les milieux intellectuels tout comme chez les partisans du Comte de Barcelone, se manifeste une certaine opposition. Le

- 3 -

mouvement phalangiste quant à lui, bien qu'en principe antimonarchiste, ne devrait pas s'inquiéter de cette restauration dès le moment que le futur souverain s'engage à maintenir sur le plan intérieur les principes de gouvernement institués par le régime franquiste.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Maurer', with a long horizontal flourish extending to the right.